

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIV

MONTREAL, VENDREDI 18 MAI, 1894

N° 12

ÇA ET LA

Le comité du Sénat vient d'adopter sur la proposition des représentants des banques, un amendement à la loi de faillite qui reproduit exactement la disposition que nous avons déjà suggérée dans notre numéro du 13 avril, à propos de la réclamation des banques sur billets escomptés par le failli et endossés par lui. Les banques devront faire une évaluation de la garantie que leur donne la signature du faiseur et ne seront colloquées sur la feuille de dividende que pour la différence. L'article 62 du projet primitif prescrivait bien cette évaluation pour les effets non-échus, mais elle donnait aux banques le droit d'être colloquées pour la totalité du billet, si ce billet était échu. L'amendement les oblige à faire l'évaluation en tout état de cause, même après échéance.

Nos échanges de France reçus cette semaine contiennent plusieurs articles consacrés au Canada. Le *Marché Français* consacre son premier article aux relations entre la France et le Canada et reproduit à ce sujet le rapport de la Chambre de Commerce française de Montréal. Le *Phosphate* reproduit de notre numéro spécial, le travail sur les phosphates du Canada de notre collaborateur M. Obalski. L'*Echo Forestier*, chose extraordinaire, s'occupe des bois d'Amérique et constate qu'ils prennent pied de plus en plus dans le commerce français, malgré les préjugés, et malgré la concurrence des bois de Suède et de Norvège.

L'opinion démocratique aux Etats Unis commence à s'impatienter du retard apporté par le congrès à remplacer le tarif McKinley par un tarif plus raisonnable et se rapprochant plus du libre-échange. On reproche au Sénat d'avoir amendé le bill Wilson de manière que chaque amendement est une concession aux manufacturiers—on dit là bas, aux monopoleurs—; le même reproche que l'on fait ici à M. Foster. On ne

se gêne pas pour accuser les sénateurs de recevoir de grosses sommes des différents trusts, ou syndicats: syndicat du sucre, syndicat du wiskey de l'huile, du cordage etc.

LA PRESSE ET LE FROMAGE.

Tout le monde saura gré, nous en sommes convaincus, à notre confrère *La Presse* de s'intéresser autant à notre industrie fromagère et d'apporter le concours de sa bonne volonté et de sa grande circulation à l'œuvre ardue entreprise par la Société d'Industrie Laitière. Il nous pardonnera cependant de ne pas partager toutes ses idées sur le sujet, même après les explications qu'il nous a données dans son numéro de lundi dernier.

Il prétend que notre production de fromage Cheddar a atteint son apogée et que, si nous continuons à l'augmenter, maintenant surtout que nous allons avoir à subir la concurrence du fromage subventionné d'Australie, nous ne pourrions plus l'écouler. Et, en prévision de cet événement fâcheux, il voudrait que la Société d'Industrie Laitière prêtât son concours à la fabrication de fromages durs, du Gruyère, par exemple, pour lequel nous pourrions trouver un débouché considérable en France.

Notre prétention, à nous, est que nous sommes encore assez loin d'avoir donné tout ce que nous pouvions donner en fromage Cheddar, comme qualité et comme quantité; que le marché anglais peut encore nous prendre beaucoup plus de fromage que nous ne lui en envoyons et que, comme c'est le marché qui nous convient le mieux, où nous sommes les mieux connus et appréciés, il vaut mieux, pour le moment, consacrer nos efforts à produire un article de plus en plus parfait pour le marché anglais, sans cependant perdre de vue les avantages que pourrait nous procurer une plus grande variété dans la fabrication.

La saison de 1893 a été des plus avantageuses pour nos fromagers qui,

quoiqu'ils aient produit plus que les années précédentes, ont réalisé de meilleurs prix. Cette augmentation des prix ne provenait pas uniquement de l'amélioration de la qualité; elle avait pour cause principale la diminution de la production en Angleterre. Car la même sécheresse qui avait empêché les agriculteurs anglais de faire du foin, nous donnant ainsi l'occasion de vendre le nôtre là-bas, avait aussi rogné les pâturages et diminué le rendement en lait des troupeaux du Cheshire et des autres comtés à fromage.

Notre confrère va dire que, c'est précisément un argument en faveur de sa thèse et que, si notre production augmente encore cette année, elle se trouvera vis à vis d'une production anglaise normale et ne pourra pas se vendre aussi bien. Nous lui concédons même ce point. Nous l'avons déjà dit à nos lecteurs, malgré les beaux débuts de la saison, il faut s'attendre à voir les prix baisser quand la production anglaise sera dans son plein.

Mais de là à conclure que nous ne pourrions pas écouler tout notre fromage, à des prix qui, tout en étant en baisse, seront encore rémunérateurs, il y a très loin. Disons d'abord que le consommateur de notre fromage en Angleterre, c'est principalement l'ouvrier agricole; pour lui, c'est principalement une question de prix et plus nous pourrions lui vendre du fromage à bon marché, plus il en consommera. La viande est trop chère pour lui, le fromage, qui constitue un aliment très riche et à bon marché, comparativement, est donc sûr de trouver chez lui un consommateur empressé. Mais il est aussi appréciateur, connaisseur, et, s'il paie de 5 à 10s. de plus par quintal pour le Cheddar anglais, c'est qu'il le trouve plus à son goût, et que nous n'avons pas atteint, comme le croit notre confrère, le dernier degré de la perfection fromagère.

Le confrère attribue la diminution des exportations des Etats Unis, au fait que notre fromage, plus apprécié, avait pris complètement la place du fromage américain. Le fait de